



## Plan de gestion des déchets de chantier

### 1<sup>ère</sup> partie: Objectifs et déroulement d'un plan de gestion des déchets de chantier

#### But de la présente notice

Cette notice contient une brève instruction en vue d'établir un plan de gestion des déchets de chantier.

#### Principes régissant l'élaboration d'un plan de gestion des déchets de chantier

L'élaboration d'un plan de gestion des déchets de chantier doit suivre les principes suivants:

**Principes inhérents à la gestion des déchets**  
On créera les conditions nécessaires sur le chantier dans le but de

- réduire au maximum la production de déchets
- valoriser autant que possible les déchets inévitables
- éliminer les déchets non valorisables conformément aux exigences de la protection de l'environnement.

#### Tri des déchets

Pour que l'élimination des différents types de déchets se fasse en respectant l'environnement, on veillera à ce que les déchets ne soient pas mélangés, mais triés par catégories en vue de leur valorisation ou de leur élimination (cf. également concept bennes multiples SSE).

#### Exigences

On tiendra compte:

- de l'ordonnance du 10 décembre 1990 sur le traitement des déchets (OTD)
- de l'ordonnance du 22 juin 2005 sur les mouvements de déchets (OMoD)
- de l'ordonnance du 26 août 1998 sur l'assainissement des sites pollués (OSites)
- de l'ordonnance du 1er juillet 1998 sur les atteintes portées aux sols (OSol)
- des lois, dispositions et plans cantonaux et communaux de gestion des déchets
- des conditions et prescriptions des autorisations délivrées
- des possibilités locales et régionales d'élimination des déchets (cf. manuel des déchets de chantier ou guide des déchets (Entsorgungswegweiser) sur le site internet [www.dechets.ch](http://www.dechets.ch))
- de la place localement disponible

En cas d'indices ou de soupçons de pollution de l'ouvrage ou de son sous-sol, une étude précédera la définition des catégories de matériaux.

#### Niveau de détail

L'étendue et le niveau de détail du plan de gestion des déchets seront adaptés à la grandeur et à l'importance du projet.

#### Particularité en cas de transformations et démolitions

- Lors de travaux de transformation et de démolition, l'élaboration du plan de gestion des déchets tiendra compte des connaissances du mode de construction, des différents éléments et des matériaux constituant l'ouvrage. La réutilisation d'éléments constituant l'ouvrage dans le cadre de la transformation ou sur un autre chantier devra être examinée.
- On planifiera les travaux de transformation et de démolition afin qu'ils se déroulent comme une déconstruction et qu'ils permettent d'évacuer séparément les différentes catégories de matériaux.

#### Contenu d'un plan de gestion des déchets de chantier

Le plan de gestion des déchets de chantier fournira des renseignements sur les points suivants:

#### Types de déchets, quantités et filières d'élimination:

- Quelles catégories de matériaux sont produites durant le chantier?
- À quel stade des travaux les différents déchets sont-ils produits?
- Comment les déchets sont-ils éliminés (filières d'élimination)?

#### Organisation de la collecte des déchets sur le chantier

- Quels déchets l'entrepreneur doit-il lui-même éliminer?
- Quels déchets le maître d'ouvrage doit-il lui-même éliminer ?
- Comment sont répartis les coûts de l'élimination des déchets ?





### Mise en œuvre

Les tâches des différents intervenants seront fixées dans les mandats et les contrats d'entreprise sur la base des règlements pour prestations et honoraires de la SIA et de la norme SIA 118 (Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction).

Pour l'élimination des déchets de chantier, ces conditions générales seront complétées comme suit:

#### Auteur du projet

- Examiner les conditions locales et déterminer les matériaux constituant l'ouvrage.
- Elaborer le plan de gestion des déchets de chantier et l'intégrer dans les documents de soumission et dans les contrats ; le cas échéant, remplir une déclaration d'élimination avant le début des travaux (formulaire, voir 2e partie).

#### Direction des travaux

- Contrôler la convenance des installations de chantier et du procédé de démolition, de déconstruction ou de transformation du point de vue de l'élimination des déchets.
- Contrôler le tri des matériaux et imposer l'utilisation correcte des places de collecte.
- Contrôler les pièces justificatives apportées par les entrepreneurs.

#### Entrepreneurs

- Trier et éliminer les déchets de chantier conformément au contrat.
- Prévoir les installations nécessaires à l'élimination des déchets de chantier.
- Exploiter et surveiller la place de collecte.
- Communiquer à la direction des travaux la présence de matériaux et substance non mentionnés dans le contrat.
- Remplir la déclaration d'élimination (formulaire, voir 2e partie).